



# PRÉAVIS DE DÉPART

A adresser au secrétariat de votre Résidence :

- Par courrier recommandé
- Ou
- Remise en main propre à votre résidence
- Ou
- Par mail

Joindre un RIB pour le remboursement (relevé d'identité bancaire à votre nom – avec IBAN et BIC)



**1 mois de préavis de départ de date à date**

**Pas d'ALS ou APL versée pour un loyer facturé à la nuit (loyer plein pour obtenir la CAF)**

NOM : .....

Prénom : .....

Bâtiment : .....

Logement n° : .....

**Attention : si vous êtes dans un logement en colocation chaque étudiant doit envoyer son préavis de départ.**

Date de départ :

Prochaine adresse complète : Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Etat des lieux de sortie :** les rendez-vous sont à prendre obligatoirement sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) – rubrique « je prends rendez-vous avec le Crous »

**(PREVOIR VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE, LE CROUS NE FAIT PAS SUIVRE LE COURRIER)**

**Je prends note que ce préavis est ferme et définitif.**

Fait à ....., le